

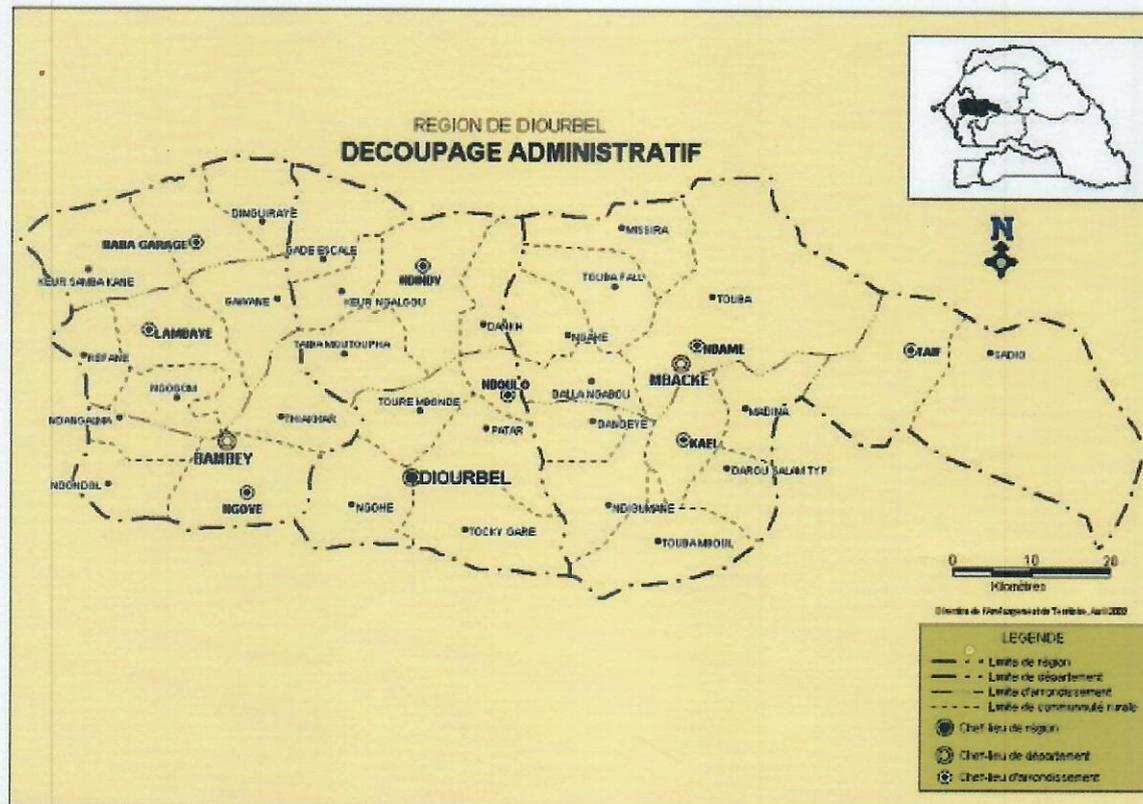
1356.13

Cellule Nationale de Suivi des Programmes de Lutte Contre La Pauvreté
Cellule Régionale de Diourbel

Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (PAREP)

CONTRIBUTION A LA REVISION DU DSRP STRATEGIE REGIONALE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

PLAN D'OPERATION REGIONAL DE DIOURBEL (P. O. R)



Février 2006

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I - PRESENTATION DE LA REGION

- 1- Situation géographique et administrative**
- 2- Situation démographique**
- 3- Potentialités de la région**
- 4- Déterminants et manifestations de la pauvreté**

II-LES OBSTACLES A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

- 1-Obstacles à la création de richesses**
- 2-Obstacles au renforcement des capacités et à la promotion des services sociaux de base**
- 3-Obstacles à l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables**
- 4-Obstacles à la protection civile et à la gestion des risques**

III- ORIENTATIONS STRATEGIQUES POUR REDUIRE LA PAUVRETE

- 1- Orientations stratégiques pour la création de richesses**
- 2- Orientations stratégiques pour le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base**
- 3- Orientations stratégiques pour l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables**
- 4- Orientations stratégiques pour la protection civile et la Gestion des risques**

IV- MATRICE DE SYNTHÈSE DES OBSTACLES

**V-MATRICE DE SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS
STRATEGIQUES**

**VI- MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN
D'OPERATION REGIONAL(POR)**

VII- PLAN D'OPERATION REGIONAL

ANNEXES

INTRODUCTION

Contexte et justification

Après trois années de mise en œuvre, le gouvernement du Sénégal a engagé une réflexion pour réviser le DSRP, conformément à ses engagements devant les Institutions de Bretton Woods. Cette révision est basée principalement sur l'évaluation des résultats de la mise en œuvre, les récents résultats des études et enquêtes et sur les travaux des groupes thématiques sur les OMD. La première phase consacrée à la rédaction du rapport d'avancement 2004 a été réalisée avec la participation effective de tous les acteurs.

La seconde phase est consacrée à la formulation du nouveau DSRP pour la période 2006-2008. Pour cette étape, une démarche nationale en quatre phases a été proposée à savoir :

- réactualisation du diagnostic et bilan de la mise en œuvre de la stratégie, des politiques, programmes et projets(2002-2005) ;
- réactualisation des objectifs et de la matrice des mesures ;
- élaboration d'un plan d'actions prioritaire (PAP) ;
- élaboration de la matrice des indicateurs et du cadrage macroéconomique ;

Ces phases sont complétées par un processus de révision au niveau régional pour permettre aux régions de proposer des contributions à la formulation du nouveau DSRP.

Objectifs

L'objectif général des ateliers(quatre) organisés au niveau de la région de Diourbel était de faire participer le maximum d'acteurs au processus de révision du DSRP et d'avoir une contribution de qualité. Les objectifs spécifiques ont été au nombre de cinq :

- réactualiser le profil de pauvreté de la région ;
- formuler des propositions en terme de réduction de la pauvreté au niveau régional ;
- proposer des indicateurs pertinents pour un meilleur suivi de la SRP ;
- élaborer le POR pour Diourbel ;
- faire des recommandations pertinentes sur les mécanismes de mise en œuvre de la SRP ;...

Résultats attendus

Au regard des objectifs visés, les résultats suivants étaient attendus :

- les ateliers ont été participatifs et des contributions de qualité enregistrées ;
- le profil de pauvreté de la région est actualisé ;
- des stratégies régionales de réduction de la pauvreté sont formulées ;
- des indicateurs pertinents sont proposés pour un meilleur suivi de la SRP au niveau désagrégé ;
- un rapport régional sur la révision du DSRP est disponible ;
- des recommandations sur les mécanismes de mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté sont faites ;...

Approche méthodologique

Quatre ateliers dont trois au niveau des départements et un au niveau régional ont été organisés.

L'atelier régional a été en réalité une occasion de mise en cohérence mais également de partage avec l'ensemble des services régionaux, des projets et programmes intervenant dans le cadre de la lutte contre la pauvreté dans la région. L'organisation d'ateliers départementaux s'explique par les recommandations formulées par la CSPLP de descendre à la base pour impliquer le plus grand nombre d'acteurs mais aussi recueillir le maximum d'informations.

Avant l'organisation des ateliers, un important travail de collecte d'informations et de revue documentaire a été effectué par une équipe de huit (08) personnes de la Cellule Régionale de Suivi. Après les ateliers départementaux, des rapports partiels de synthèse ont été produits avant l'atelier régional. Ces rapports de synthèse ont été présentés à l'atelier régional pour recueillir les contributions des principaux acteurs de la lutte contre la pauvreté. A l'issue de l'atelier régional, un comité restreint de cinq (5) personnes, créé au sein du Comité Régional de suivi (CRS) est chargé de la rédaction du document final.

Les cibles

La méthodologie d'élaboration du document régional était bâtie autour d'une large concertation avec l'ensemble des acteurs à travers l'organisation d'ateliers décentralisés au niveau des départements. Ces derniers ont enregistré la participation des responsables et représentant des structures ci-dessous:

- collectivités locales
- autorités administratives
- services étatiques
- OCB
- ONG
- OSC
- Programmes et Projets

Budget

Le financement des ateliers est assuré par le Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (PAREP) pour une enveloppe de près de cinq millions de francs CFA. Le Comité Régional de Suivi se félicite de cet appui du PAREP, qui œuvre dans la lutte contre la pauvreté, aux côtés des populations.

II- PRESENTATION DE LA REGION

2.1- Situation géographique et administrative

Située à environ 150 km à l'ouest de DakaR, la région de Diourbel se positionne entre 14°30 et 15° de latitude nord et 15°40 et 16°40 de longitude ouest. Elle couvre une superficie de 4779 km² aujourd'hui contre 4359 km² en 2001 suite à l'application du décret n° 2002-166 du 21 Février 2002 fixant le ressort territorial et les chefs-lieux de région et de département qui rattacha les communautés rurales de Taïf et Sadio - précédemment parties intégrantes de l'arrondissement de Colobane du département de Gossas dans la région de Fatick – au département de Mbacké. Ainsi, le nouvel découpage administratif et territorial fit de Taïf le huitième arrondissement de la région.

La région de Diourbel est divisée en trois départements (Bambey, Diourbel et M'Backé) qui sont subdivisés en huit arrondissements (Babagarage, Lambaye et N'Goye dans le Bambey, N'Dindy et N'Doulo dans le Diourbel, Kael, N'Dame et Taïf dans le M'Backé). A leur tour, ces derniers se subdivisent en trente quatre (34) communautés rurales aux côtés desquelles l'on trouve trois communes chefs-lieux de départements : Bambey, Diourbel et Mbacké.

La région est limitée :

- au nord par les régions de Thiès et Louga ;
- au sud par les régions de Thiès et Fatick ;
- à l'est par les régions de Fatick et Louga ;
- à l'ouest par la région de Thiès ;

Diourbel est une région continentale par excellence. Elle ne dispose ni frange maritime ni cours d'eau pérennes. Cependant, elle recèle d'importantes ressources en eaux souterraines captées à partir des nappes aquifères suivantes :

- la nappe profonde du Maestrichtien (Kael, N'Dame et N'Dindy) ;
- la nappe des calcaires du Paléocène (N'Goye) ;
- la nappe de l'Eocène (N'Doulo) ;
- la nappe des calcaires du Lutécien (Lambaye) ;

La région de Diourbel est comprise entre les isohyètes 400 et 500 mm. Le climat est de type soudano sahélien. La typologie des sols présente trois aspects :

- sols ferrugineux tropicaux non ou peu lessivés, sols « Dior » très sableux et souvent dégradés avec une capacité de rétention d'eau très faible.
- sols bruns hydro morphes ou sols « Deck », environ 15% des sols de la région, particulièrement dans le département de Bambey avec la vallée de N'Diémane ;
- sols ferrugineux tropicaux rouges ou lithosols, sols « Deck-Dior » représentant seulement 5% des sols.

2.2- Situation démographique

De 619245 habitants en 1988, la population régionale est estimée en 2004 à 1157523 habitants. Le taux d'accroissement moyen annuel de 3,9%, un des plus élevés du Sénégal, est caractéristique d'une croissance démographique très rapide. La densité

régionale dépasse les 200habitants /km². En dehors de Dakar, les plus fortes densités de population se rencontrent à Diourbel.

La population régionale se caractérise principalement par son extrême jeunesse. En effet, plus de 56% de la population a moins de vingt (20) ans. La population ayant un âge compris entre 20 et 59 ans représente 37,9% contre 5,3% pour les plus de 60 ans.

La pyramide des âges avec une forte proportion de jeunes (large base) et un effectif très faible de personnes âgées(sommet rétréci) est révélatrice d'une forte fécondité. En dépit d'une baisse visible entre 1986(EDS I) et 1997 (EDS II), le niveau de la fécondité demeure relativement élevé dans la région.

L'indice synthétique de fécondité est de 5,5 enfants en moyenne par femme en fin de vie féconde. L'âge médian au premier mariage est de 16 ans dans la région. La précocité des mariages combinée à une faible prévalence contraceptive (3,9% en 2000) induit naturellement une fécondité précoce.

3-Les potentialités de la région

La position géographique de la région, à mi-chemin entre l'important centre de production de la zone sylvo-pastorale et les grands centres de consommation du centre ouest (Dakar, Thiès et Kaolack) présente beaucoup d'opportunités de développement dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat, du commerce, des transports et des télécommunications.

Au plan culturel et philosophique, la philosophie mouride basée sur le culte du travail et le « ndigël » constitue le socle socio-culturel solide sur lequel peut reposer toute action pour promouvoir le développement économique et social de la région.

En plus de sa tradition artisanale, la région de Diourbel s'ouvre de belles perspectives économiques avec l'émergence et le développement d'organisations communautaires de base (OCB) et d'autres groupements organisés comme les GPF et les GIE sont autant d'atouts pour asseoir les bases d'un développement durable et autoentretenu dans la région.

4-Déterminants et manifestations de la pauvreté

La prévalence de la pauvreté demeure élevée pour la région de Diourbel même si elle a connu une baisse entre 1994 et 2002 passant de 65,3% à 61,5%. La contribution de la région à la pauvreté nationale est de 12,5% en 2002. Beaucoup de facteurs naturels et socioéconomiques ont contribué au renforcement de la pauvreté et à la vulnérabilité des populations. La région On peut citer :

- les cycles de sécheresse et la destruction des écosystèmes des années 70-80 ;
- le déclin de l'économie de traite dans le « vieux bassin arachidier » ;
- la suppression des structures d'encadrement du monde rural ;
- le changement de parité du FCFA en janvier 1994 ;
- la mise en place des politiques d'ajustement structurel ;

Néanmoins, on peut noter des facteurs d'atténuation des impacts de la pauvreté :

- un important programme hydraulique à partir des années 80 ;
- le phosphatage de fond pour revaloriser les terres et relancer les productions

- agricoles;
- les nouvelles lois de la décentralisation (régionalisation) ;

Même si la pauvreté est plus concentrée dans les zones urbaines, son incidence en milieu urbain demeure forte. Les couches les plus vulnérables sont d'abord les plus touchées (femmes, enfants, handicapés, aînés...).

L'économie régionale est pour l'essentiel dominée par le secteur agricole qui occupe plus de 57% de la population active mais paradoxalement contribue pour seulement 8,6% des revenus de la région.

AGRICULTURE :

L'agriculture dans la région se heurte à certains obstacles majeurs parmi lesquels, l'on peut citer en particulier:

- la dégradation des sols -du fait surtout de la monoculture de l'arachide ;
- une déficience quasi endémique de la pluviométrie ;
- le coût élevé des facteurs de production ;
- une capacité très limitée de l'épargne, par conséquent, de l'investissement ;
- une mauvaise organisation des circuits de commercialisation ;
- un faible niveau d'équipement et une vétusté du matériel agricole ;

ELEVAGE :

La région de Diourbel dispose d'importantes potentialités mais l'élevage connaît des conditions de développement très difficiles :

- le système pastoral qui reste dominé par le type extensif ;
- la dégradation constante du couvert végétal et la forte pression démographique sur les terres agricoles ;
- l'alimentation du bétail constitue également un goulot d'étranglement avec la réduction des terres de jachère ;

On note cependant une intensification timide qui, combinée avec l'amélioration génétique des espèces, peut constituer la voie de salut pour la relance et le développement des activités productives de ce secteur.

EDUCATION :

Le secteur de l'éducation constitue un maillon faible pour la région même si des efforts sont enregistrés dans le renforcement du système, ces dernières années. Cependant, beaucoup reste à faire. Le taux d'accessibilité à l'école élémentaire est évalué à 60,5% à Diourbel contre 81,4% pour le niveau national. Le taux d'accessibilité (moins d'un km) est de 68,2% contre 80,8% au plan national.

Le TBS est passé de 35% en 2000 (MICS) à 40,7% en 2004. La scolarisation des filles demeure encore faible. Le TBS des filles est évalué à 38,1% en 2004.

Pour cent enfants inscrits au CI, 22,3% seulement arrive en 5^{ème} année CM1 (MICS 2000). Le taux d'alphabétisation pour les personnes de 15 ans et plus est de 23,7% contre 39,1% au niveau national (QUID, ESAM II, 2001 /2002).

SANTE ET NUTRITION

Les infrastructures sanitaires sont insuffisantes et mal réparties. Une proportion de 37,8% seulement des ménages ont accès à un établissement sanitaire à moins de 30 minutes et 25,5% ont accès à un poste de santé à moins d'un km (50,4% plan national). Le paludisme constitue la première cause de morbidité avec 34% des motifs de consultation (25% niveau national). La prévalence du VIH/SIDA est de 0,1% en 2005 (EDS IV) contre 0,5% en 2002. Le taux de couverture vaccinal est de 67% en 2003. La proportion d'accouchements assistés est de 87,3%.

Le taux de prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de 0-36 mois est de 19,8% en 2005 (EDS IV). La mortalité des enfants de moins de 5 ans est très intense. La mortalité infantile est évaluée à 76‰ (70,1‰ national). La mortalité infanto juvénile est à 172,7‰ (145,3‰ au Sénégal).

ACCES A L'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

L'accès à l'eau potable a connu des avancées significatives à Diourbel. Plus de 75% des ménages ont accès à une source d'approvisionnement en eau à moins de 15 minutes (ESAM II). Ainsi 18,9% des ménages s'approvisionnent en eau à partir d'un robinet intérieur et 34,8% utilisent un robinet public. Le volet assainissement est traité en parent pauvre.

III - LES OBSTACLES A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

Plusieurs facteurs déterminants ayant favorisé l'état de pauvreté de la région ont été identifiés au terme d'un processus participatif incluant tous les acteurs du développement économique au cours de différents ateliers. Quatre axes stratégiques ont été retenus dans l'analyse des obstacles à la réduction de la pauvreté :

- la création de richesses ;
- le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base ;
- l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables ;
- la protection civile et la gestion des risques ;

1- Création de richesses

Les principaux obstacles sont :

- les difficultés d'accès au crédit ;
- le manque d'emplois pour les jeunes diplômés ;
- les difficultés d'accès aux facteurs de production ;
- faiblesse et non diversification des revenus agricoles ;
- l'insécurité alimentaire des populations ;
- faible accès des femmes à la terre ;
- non maîtrise de l'eau ;
- faible productivité du sous-secteur de l'élevage ;
- faible capacité organisationnelle des producteurs ;
- salinisation des terres ;....

2- Renforcement des capacités et promotion des services sociaux de base

De l'analyse diagnostic régional sont ressorties les principales contraintes pour cet axe stratégique à savoir :

- insuffisance de formation continue des acteurs locaux de développement ;
- mauvaise répartition des services sociaux de base ;
- insuffisance de personnel de qualité ;
- difficulté de circulation des personnes et des biens ;
- accès difficile aux moyens de télécommunication ;
- accès difficile à l'électricité ;....

3-Amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables

Pour créer les conditions de réduction de la pauvreté, il convient de lever certains Obstacles :

- insuffisance de la prise en charge des enfants en situation difficile
- insuffisance de la prise en compte du bien-être physique et moral des personnes du troisième âge
- insuffisance de la prise en compte de l'état sanitaire et de la mobilité des handicapés
- insuffisance de la promotion du développement de la femme
- insuffisance de la promotion du développement des jeunes

4- Protection civile et gestion des risques

Concernant cet axe stratégique, il convient de lever les contraintes suivantes ;

- manque ou insuffisance de mécanismes de gestion des inondations et des ordures ;
- insuffisance de stratégies de lutte contre les incendies et les feux de brousse ;
- insuffisance de stratégie de lutte contre les risques d'épidémie ;
- insuffisance de mécanismes pour lutter contre les accidents de la circulation ;
- manque de stratégie de lutte contre les effondrements de bâtiments ;.....

IV ORIENTATIONS STRATEGIQUES POUR REDUIRE LA PAUVRETE

Des propositions faites par les acteurs régionaux de développement, un certain nombre d'orientations stratégiques majeures pour réduire la pauvreté à Diourbel ont été retenues

1- Orientations stratégiques pour la création de richesses

Pour créer des richesses et augmenter les revenus des populations, il faut :

- faciliter l'accès au crédit ;
- renforcer les capacités organisationnelles et techniques des producteurs ;
- augmenter et diversifier les revenus agricoles ;
- Faciliter l'accès aux facteurs de production ;

- assurer la sécurité alimentaire des populations ;
- faciliter l'accès des femmes à la terre ;
- créer des pôles de développement agricole ;
- promouvoir les PMI ;
- intensifier et moderniser l'élevage ;
- accroître la productivité de l'élevage ;
- redynamiser l'artisanat ;...

2-Orientations stratégiques pour le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base

Pour le renforcement du capital humain, il convient de mettre en place des infrastructures de base de qualité et très bien réparties géographiquement entre les différentes collectivités de la région. Des investissements substantiels doivent être faits notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique, des transports et de l'énergie.

Concernant cet axe, il est ressorti des consultations des acteurs de la région les orientations stratégiques suivantes pour réduire la pauvreté :

- assurer la formation continue des acteurs locaux ;
- améliorer le cadre de vie des populations ;
- améliorer le maillage des services sociaux de base ;
- faciliter la circulation des personnes et des biens ;
- faciliter l'accès aux moyens de télécommunication ;
- faciliter l'accès à l'électricité ;
- améliorer l'accessibilité financière aux services sociaux de base ;
- renforcer le personnel qualifié ;
- améliorer la qualité de l'eau ;....

3-Orientations stratégiques pour l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables

La réduction de la pauvreté dans la région passe indispensablement par une prise en charge des groupes vulnérables qui se trouvent pour l'essentiel dans les catégories comme les enfants, les femmes, les handicapés, les jeunes et les aînés. L'absence ou la faiblesse de ressources et de revenus pour faire face aux besoins les expose indubitablement à des risques structurels ou transitoires très difficiles à surmonter.

Pour une prise en charge correcte des groupes vulnérables, des orientations majeures ont été identifiées par les différents acteurs de la région :

- améliorer l'état sanitaire et la mobilité des personnes handicapées ;
- promouvoir le développement de la femme ;
- assurer le bien-être physique et moral des personnes du troisième âge (aînés) ;
- améliorer la prise en charge des enfants en situation difficile ;
- promouvoir le développement des jeunes ;...

4- Orientations stratégiques pour la protection civile et la gestion des risques

Pour une protection civile efficace et une gestion adéquate des risques, les orientations stratégiques suivantes ont été identifiées et retenues par la région :

- développer des campagnes de prévention contre les calamités naturelles ;
- sensibiliser les populations sur les risques d'incendie, de feux de brousse et des épidémies ;
- mettre en place une politique d'anticipation et de prévention ;
- mettre en place un mécanisme d'alerte des catastrophes ;

V- MATRICE DE SYNTHÈSE DES OBSTACLES A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

AXES STRATEGIQUES	CONTRAINTES
CREATION DE RICHESSES	<ul style="list-style-type: none"> - les difficultés d'accès au crédit - le manque d'emplois pour les jeunes diplômés - les difficultés d'accès aux facteurs de production - faiblesse et non diversification des revenus agricoles - l'insécurité alimentaire des populations - faible accès des femmes à la terre - non maîtrise de l'eau - faible productivité du sous-secteur de l'élevage - faible capacité organisationnelle des producteurs - salinisation des terres
RENFORCEMENT DES CAPACITES ET PROMOTION DES SERVICES SOCIAUX DE BASE	<ul style="list-style-type: none"> - insuffisance de formation continue des acteurs locaux de développement - mauvaise répartition des services sociaux de base - insuffisance de personnel de qualité - difficulté de circulation des personnes et des biens - accès difficile aux moyens de télécommunication - accès difficile à l'électricité
AMELIORATION DES CONDITIONS DE	

VIE DES GROUPES VULNERABLES	<ul style="list-style-type: none"> - insuffisance de la prise en charge des enfants en situation difficile - insuffisance de la prise en compte du bien-être physique et moral des personnes du troisième âge - insuffisance de la prise en compte de l'état sanitaire et de la mobilité des handicapés - insuffisance de la promotion du développement de la femme - insuffisance de la promotion du développement des jeunes
PROTECTION CIVILE ET GESTION DES RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> - - manque ou insuffisance de mécanismes de gestion des inondations et des ordures - insuffisance de stratégies de lutte contre les incendies et les feux de brousse - insuffisance de stratégie de lutte contre les risques d'épidémie - insuffisance de mécanismes pour lutter contre les accidents de la circulation - manque de stratégie de lutte contre les effondrements de bâtiments

VI MATRICE DE SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETE

AXES STRATEGIQUES	ORIENTATIONS STRATEGIQUE
CREATION DE RICHESSES	<ul style="list-style-type: none"> faciliter l'accès au crédit <ul style="list-style-type: none"> - renforcer les capacités organisationnelles et techniques des producteurs - augmenter et diversifier les revenus agricoles - Faciliter l'accès aux facteurs de production - assurer la sécurité alimentaire des populations - faciliter l'accès des femmes à la terre - créer des pôles de développement agricole - promouvoir les PMI

	<ul style="list-style-type: none"> - intensifier et moderniser l'élevage - accroître la productivité de l'élevage - redynamiser l'artisanat
RENFORCEMENT DES CAPACITES ET PROMOTION DES SERVICES SOCIAUX DE BASE	<ul style="list-style-type: none"> - assurer la formation continue des acteurs locaux - améliorer le cadre de vie des populations - améliorer le maillage des services sociaux de base - faciliter la circulation des personnes et des biens - faciliter l'accès aux moyens de télécommunication - faciliter l'accès à l'électricité - améliorer l'accessibilité financière aux services sociaux de base - renforcer le personnel qualifié - améliorer la qualité de l'eau
AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES GROUPES VULNERABLES	<ul style="list-style-type: none"> - améliorer l'état sanitaire et la mobilité des personnes handicapées - promouvoir le développement de la femme - assurer le bien-être physique et moral des personnes du troisième âge (aînés) - améliorer la prise en charge des enfants en situation difficile - promouvoir le développement des jeunes
PROTECTION CIVILE ET GESTION DES RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> - développer des campagnes de prévention contre les calamités naturelles - sensibiliser les populations sur les risques d'incendie, de feux de brousse et des épidémies - mettre en place une politique d'anticipation et de prévention - mettre en place un mécanisme d'alerte des catastrophes

VIII MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DE LA SRP

Pour la mise en œuvre du Plan d'Opération Régional (POR), l'option retenue pour le dispositif institutionnel a été de créer deux instances dans la région :

- un comité régional de pilotage placé sous la présidence du Gouverneur et dont le secrétariat est assuré par l'Agence Régionale de Développement(ARD) ;
- une cellule régionale de suivi-évaluation présidée par le Président du Conseil Régional avec le Service Régional de la Prévision et de la Statistique comme secrétaire ;

Le comité de pilotage assure et impulse les travaux d'élaboration et de mise à jour de la SRP. Ses missions se déclinent ainsi qu'il suit :

- veiller au respect de l'équilibre régional
- s'assurer de la pertinence et de la cohérence des programmes régionaux
- veiller à la prise en compte des évaluations dans la mise à jour du DSRP
- faire un rapport annuel au Président du Comité National de Pilotage par voie hiérarchique

La cellule régionale de suivi-évaluation :

Le but du système de suivi est de disposer d'instruments de mesure, d'évaluation et d'appréciation pour analyser les niveaux et degrés d'impact par rapport aux résultats escomptés. L'évaluation des résultats vise à :

- déterminer dans quelle mesure les problèmes sont atténués ;
- déterminer l'efficacité de la Stratégie pour atteindre les objectifs visés
- aider à l'ajustement ou à la reformulation des politiques ;

La cellule Régionale de suivi-évaluation a pour mandat de :

- effectuer des suivis périodiques des projets et programmes de lutte contre la pauvreté ;
- faire des évaluations à mi-parcours et ex-post ;
- élaborer un tableau de bord des instruments de mesures(indicateurs) des objectifs ;
- animer le partenariat et gérer le réseau d'information et de communication ;
- mener des enquêtes sur les capacités organisationnelles des opérateurs ;
- préparer les rapports pour les organes supérieurs ;
- donner un avis technique sur les programmes d'investissement des projets et ONG ;
- élaborer un répertoire de tous les acteurs intervenant dans la région ;

Pour une mise en œuvre correcte et un suivi évaluation adéquat, la décentralisation des moyens financiers est une impérative. Il est souhaitable , à cet effet, de désigner au niveau régional un comptable public pour gérer tous les fonds destinés aux organes de mise en œuvre de la SRP.Cela permettra d'alléger les procédures de décaissement et par conséquent de rendre plus fluide l'absorption des ressources allouées à la lutte contre la Pauvreté dans la région.

VII PLAN D'OPERATION REGIONAL (POR)

AXE STRATEGIQUE : CREATION DE RICHESSES

Objectifs Spécifiques	Actions	Localisations	Cibles	Acteurs	Indicateurs	Partenaires	Coût estimatif
AGRICULTURE							
Renforcer les capacités organisationnelles et techniques des producteurs	- Mise en place d'un programme de formation et de sensibilisation des producteurs sur : 1°) Phosphatage 2°) compostage 3°) gestion et valorisation des terres 4°) accès aux circuits de commercialisation 5°) GRN et DRS	- Départements de la région - Khelcom	- Producteurs - Hommes - Femmes - Jeunes	- OCB - GPF - ONG - Associations - Collectivités Locales	- Rendement/ ha - Niveau de revenus	- ANCAR - Autres partenaires	pm
	- Appui institutionnel aux services techniques	- Départements - Communes - Chefs-lieux d'arrondissement/ CADL)	- Structures techniques d'encadrement	- Etat - Collectivités Locales - Partenaires au développement	- Nbre de structures techniques fonctionnelles - Nbre de producteurs encadrés	- Projets et Programmes intervenant dans la région - Autres partenaires au développement	pm
Augmenter et diversifier les revenus agricoles	- Faciliter l'accès au matériel agricole - Faciliter l'accès au crédit	- Départements - BC – rurales - Khelcom	- Hommes - Femmes - Jeunes	- Etat - Collectivités Locales - Partenaires au développement - Population	- Nbre de producteurs équipés - Volume du crédit paysan	- SISMAR - CNCAS - Autres structures financières d'intermédiation	pm

Objectifs Spécifiques	Actions	Localisations	Cibles	Acteurs	Indicateurs	Partenaires	Coût estimatif
Assurer la sécurité alimentaire	- Développement et diversification des cultures vivrières et maraichères	- Toutes CR de la région - les Communes et Khelcom	Hommes - Femmes - Jeunes	- Etat - Collectivités Locales - Partenaires au développement - Population	- Taux de couverture alimentaire - Situation nutritionnelle	- Coopération israélienne - ANCAR - Autres partenaires	pm
Facilitation de l'accès des femmes à la terre	- Sensibiliser les décideurs	Région	- Décideurs - Femmes	Organisations de femmes OCB Partenaires	- Nombres de femmes attributaires - Superficies cultivables affectées	- les Conseils des Collectivités locales	pm
Maîtrise de l'eau	Renforcement des infrastructures hydrauliques par : - réalisation de forages et adductions - multiplication des bassins de rétention	Région	Producteurs	Etat Collectivités locales Partenaires au développement	Nombre d'infrastructures implantées	- PARPEBA - CARITAS - Eau vive - ASUFOR - PAGF2 - Autres projets et programmes intervenant dans la région	pm
Création de pôles de développement agricole	Création de fermes pilotes	CR de la Région	Producteurs	Etat Collectivités locales Partenaires	Pôle créé par CR	- Etat - Partenaires au développement	pm
INDUSTRIE							
	- Création d'un	- MBacké	- OXIG GIE	- Etat	Domaine	- Institutions	pm

Objectifs Spécifiques	Actions	Localisations	Cibles	Acteurs	Indicateurs	Partenaires	Coût estimatif
Promouvoir les PMI	domaine industriel	- Touba - Diourbel	- Collectivités Locales - Privés	- Privés - Collectivités Locales	industriel créé	financières (BICIS, Banque Mondiale, etc.) - Autres partenaires	
ELEVAGE							
Intensifier et moderniser l'élevage	-Amélioration génétique des races locales - Développement de l'insémination artificielle et sélection des races -Introduction de races performantes	- Toutes CR de la région et Khelcom	- Populations et éleveurs	- Etat et Organisations professionnelles	- Amélioration de la race locale	- ANCAR - PAPEL - Autres projets et programmes de la place	pm
	- Amélioration des pâturages (cultures fourragères, constitution et conservation des réserves fourragères) - Renforcement des points d'eau - Appui au fonctionnement des services techniques	- Toutes CR de la région et Khelcom	- Services techniques de l'Élevage	- Etat - Collectivités Locales - Privés - Projets et programmes	- Disponibilité d'aliments de bétail	- ANCAR - PAPEL - PARPEBA - Autres projets et programmes de la place	pm
Accroître la	- Mise en place de lignes de crédits pour le développement des filières animales	- Toutes CR de la région et Khelcom	- Organisations d'éleveurs	- Etat - Collectivités Locales - Projets et	- Augmentation de la productivité - Nbre de bénéficiaires du	- CNCAS - PAPEL - Autres projets, programmes et	pm

Objectifs Spécifiques	Actions	Localisations	Cibles	Acteurs	Indicateurs	Partenaires	Coût estimatif
productivité du sous-secteur	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des circuits de commercialisation du bétail de la viande, du lait - Développement et modernisation de l'aviculture rurale 			<ul style="list-style-type: none"> programmes - GIE, OCB - Maison des éleveurs 	crédit	structures financières de la place	
MICRO FINANCE							
Faciliter l'accès au crédit	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de structures de micro finances (CIEC, GEC et MEC) et mise en place de fonds de garantie au niveau des banques classiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes CR de la région et Khelcom 	<ul style="list-style-type: none"> - GIE - GPF - OCB 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat - Collectivités Locales - Projets et programmes - Partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de structures de micro finances créées - Fonds de garantie mis en place 	<ul style="list-style-type: none"> - CNCAS - Crédit Mutuel du Sénégal - PLCP - Autres projets, programmes et structures financières de la place 	pm
ARTISANAT							
Redynamiser le secteur de l'artisanat	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités des artisans - Elargissement de l'accès au crédit - Renforcement et modernisation des outils de production 	<ul style="list-style-type: none"> - Communes de Mbacké, Bambey et Diourbel - Village de Ndem Meissa (Bambey) - Chefs-lieux d'arrondissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Artisans répertoriés 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat - Collectivités Locales - Bailleurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entreprises artisanales créées 	<ul style="list-style-type: none"> - PROM'ART - MECARD - FPA - L'ONG autrichienne EWA 	pm

AXE STRATEGIQUE : RENFORCEMENT DES CAPACITES ET PROMOTION DES SERVICES SOCIAUX DE BASE

Objectifs spécifiques	Actions	Localisation	Cibles	Acteurs	Indicateurs/ Résultats	Partenaires	Coût estimatif (en millier de FCFA)
EDUCATION / FORMATION							
Assurer une formation continue des acteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Action de promotion des Daaras et des écoles franco-arabes - Promotion des la scolarisation des jeunes filles - Multiplication des collèges de proximité, de garderies communautaires et des cases des tout petits 	Région	<ul style="list-style-type: none"> - Adultes - Acteurs locaux (élus, handicapés, GPF, 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat - Collectivités Locales - Partenaires de l'école - Les leaders d'opinion - Les chefs religieux - Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures d'éducation de formation et d'apprentissage améliorées - Formations améliorées à tous les niveaux - Niveau de scolarisation, d'insertion et de formation améliorée (écoles, centres polyvalents, centres d'apprentissage, Daaras) 	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités locales - PDEF - Autres partenaires au développement 	pm
SANTE /NUTRITION							
Améliorer le cadre de vie des	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des ordures - Formation des leaders des structures 	<ul style="list-style-type: none"> - Communes - Villages 	<ul style="list-style-type: none"> - Populations 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat - Collectivités Locales 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de prévalence des maladies 	<ul style="list-style-type: none"> - APRODAK - ARMD II - PRN 	pm

Objectifs spécifiques	Actions	Localisation	Cibles	Acteurs	Indicateurs/ Résultats	Partenaires	Coût estimatif (en millier de FCFA)
populations	communautaires - Création et entretien d'espaces boisés - Réduction du taux de prévalence des maladies endémiques (paludisme, tuberculose, bilharziose, maladies diarrhéiques, IST/VIH/SIDA)			- Populations - Etc.	endémiques réduits - Hygiène villageoise améliorée - Réduction péril fécal et maladies diarrhéiques	- Collectivités locales - Autres partenaires au développement	
EAU POTABLE / ASSAINISSEMENT							
Améliorer la qualité de l'eau	- Défluorisation des eaux	Région	- Population	- Etat - Collectivités Locales - Partenaires	- Cadre de vie assainie - Eau en quantité et qualité suffisante	- PARPEBA - Eau Vive - ESP - Autres partenaires	pm
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS							
Faciliter la circulation des personnes et des biens	- Aménagement t de pistes de productions - Constructions de routes bitumées - Renouveler le parc automobile	- Communes - CR - Routes nationales	Populations	- Etat - Collectivités locales - Populations - Usagers de la route	- Taux d'accès aux infrastructures élevé - Etat très satisfaisant des infrastructures	- Etat - Collectivités locales - AATR - Banque Mondiale	pm

Objectifs spécifiques	Actions	Localisation	Cibles	Acteurs	Indicateurs/ Résultats	Partenaires	Coût estimatif (en millier de FCFA)
Faciliter l'accès aux moyens de télécommunication	<ul style="list-style-type: none"> - Règlementer les transports hippomobiles - Extension des lignes téléphoniques dans tous les villages chefs lieu de CR - Amélioration de la qualité de réception des réseaux téléphoniques GSM 	- Région	- Populations	<ul style="list-style-type: none"> - Opérateurs économiques Charretiers - Etat SONAT EL SENTTE L Collectivités locales Populations Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Routes Routières - La circulation fluide 	<ul style="list-style-type: none"> - SENB US - Autres partenaires 	pm
ENERGIE							
Faciliter l'accès à l'électricité	<ul style="list-style-type: none"> - Extension du réseau électrique dans tous les villages chefs lieux de CR - Réduction du 	Région	Populations	<ul style="list-style-type: none"> - Etat Populations - SENEL EC Collectivités 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'accès à l'énergie élevé - Taux d'accès aux 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat SENE LEC - Collectivités locales ASER 	pm

Objectifs spécifiques	Actions	Localisation	Cibles	Acteurs	Indicateurs/ Résultats	Partenaires	Coût estimatif (en millier de FCFA)
	<ul style="list-style-type: none"> - coût de l'extension du réseau électrique - Réduction du coût d'acquisition de l'énergie solaire 			<ul style="list-style-type: none"> - locales - Chefs de villages - ASER - Opérateurs économiques - Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - commodités (télé, réfrigérateur, etc.) - Cadre de vie amélioré 	<ul style="list-style-type: none"> - Etc. 	

AXE STRATEGIQUE : AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DESGROUPEVULNERABLES

Objectifs spécifiques	Actions	Localisation	Cibles	Acteurs	Indicateurs	Partenaires	Coût estimatif (en millier de FCFA)
Améliorer l'état sanitaire et la mobilité des personnes handicapées	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des structures sanitaires spécialisées -Renforcement des capacités en art ménager - Appareillage des handicapés - Création de centres polyvalents 	<ul style="list-style-type: none"> - Communes de la région - Région - Mbacké, Touba, Diourbel 	<ul style="list-style-type: none"> - Handicapés 	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités Locales - Partenaires (handicapé Ministère de la Solidarité Nationale, PLCP) - OCB 	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise parfaite des techniques en art ménager - Mobilité des personnes handicapées (opération – validité) - Centres polyvalents créés pour la promotion et la réinsertion des handicapés 	<ul style="list-style-type: none"> - OMS - Chambre des métiers - PROM'ART - Centre d'appareillage de l'Hôpital Fann - Autres partenaires 	pm
Promouvoir le développement de la femme	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une usine de transformation des produits locaux - Mise en place de matériels d'allègement des travaux domestiques : moulins à mil, 	<ul style="list-style-type: none"> - CR de la région - Communes de la région 	<ul style="list-style-type: none"> - Femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités Locales - Etat - PLCP - Collectivités Locales - Etat - PLCP et Partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Accroissement du revenu - Gain de temps - Au moins 50% des femmes accèdent au crédit 	<ul style="list-style-type: none"> - Opérateurs de la place - BICIS - Collectivités locales 	pm

Objectifs spécifiques	Actions	Localisation	Cibles	Acteurs	Indicateurs	Partenaires	Coût estimatif (en millier de FCFA)
Assurer le bien être physique et morale des personnes du 3 ^{ème} âge	<ul style="list-style-type: none"> - Création de centres polyvalents de formation des femmes (couture, teinture, transformation des fruits et légumes, fabrication savon, foyers améliorés, coiffure) - Création de mutuelles - Création de MEC - Création de mutuelles de santé - Sécurisation du travail des aînés qui exercent une activité professionnelle - Création d'une allocation 	- Communes de la région + les CR	- Personnes du 3 ^{ème} âge	<ul style="list-style-type: none"> - Etat - IPRES - FNR - ARPA - Hôpitaux - Districts de santé - SFD (Systèmes Financiers Décentralisés) 	<ul style="list-style-type: none"> - Alléger les charges et frais médicaux - Epanouissement des Aînés - Plus de 80 % accèdent aux fonds 	<ul style="list-style-type: none"> - SIPRES - IPRES - FNR - Collectivités Locales - BIT - Autres partenaires au développement 	pm

Objectifs spécifiques	Actions	Localisation	Cibles	Acteurs	Indicateurs	Partenaires	Coût estimatif (en millier de FCFA)
	interprofessionnelle de retraite (création caisse de solidarité pour le secteur formel)						
Améliorer la prise en charge des enfants en situation difficile	- Appui aux structures et prise en charge des enfants en situation difficile	Région	Enfants et structures de prise en charge des enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Etat - Collectivités Locales - Partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - taux d'enfants en situation difficile considérablement baissé 	<ul style="list-style-type: none"> - UNICEF - BIT - Association Ndeey Djirim - Autres partenaires au développement 	pm
Promouvoir le développement des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de session de formation en technique de gestion, TIC, suivi de programme - Construction et équipement de centres conseil et de centres polyvalents - Création d'emploi - Création 		Jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la jeunesse - Ministère de l'emploi - Ministère des sports - Collectivités Locales - ONG - Jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de 80% des jeunes ont une occupation saine qui rapporte des revenus - Les jeunes biens formés - Nombres d'infrastructures sportives créées - Les jeunes bien sensibilisés sur 	<ul style="list-style-type: none"> - FNPI - ANEJ - Autres partenaires au développement 	pm

Objectifs spécifiques	Actions	Localisation	Cibles	Acteurs	Indicateurs	Partenaires	Coût estimatif (en millier de FCFA)
	d'infrastructures sportives et socio-éducatives - Sensibilisation sur les méfaits des drogues				les méfaits de la drogue et des MST		

AXE STRATEGIQUE : PROTECTION CIVILE ET GESTION DES RISQUES

Objectifs spécifiques	Actions	Localisation	Cibles	Acteurs	Indicateur de Résultat	Partenaires	Coût estimatif (en millier de FCFA)
Gestion des inondations	<ul style="list-style-type: none"> - Création des réseaux d'assainissement dans les zones inondables - Déguerpissement des populations et créations des zones de recasement - Curage des réseaux d'assainissement existant 	<ul style="list-style-type: none"> - Bambey, Diourbel, Mbacké, Touba - Bambey - Diourbel et Bambey 	Populations	<ul style="list-style-type: none"> - Etat - Sapeurs pompiers - Collectivités Locales 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des risques - Bien être des populations 	<ul style="list-style-type: none"> - Fondation Droit à la Ville - SN HLM - ONAS - Autres partenaires 	pm
Gestion des ordures	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des populations et création de comité de salubrité - Acquisition de moyen de ramassage et de 	<ul style="list-style-type: none"> - Diourbel - Bambey - Mbacké et Touba - Villages 	Populations	<ul style="list-style-type: none"> - Etat - Collectivités Locales - Partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Traitement et valorisation des ordures - Rendre propre les villes et villages - Eliminer les dépôts sauvages - Réduction du 	<ul style="list-style-type: none"> - Coopération belge - DEFC - APPRODAK - Autres partenaires 	Pm

Objectifs spécifiques	Actions	Localisation	Cibles	Acteurs	Indicateur de Résultat	Partenaires	Coût estimatif (en millier de FCFA)
	collecte des ordures (véhicules de ramassage, bacs à ordures) - Création de Centre d'Enfouissement Technique (CET) et Centre de traitement des eaux usées				nombre d'épidémies		- 500.000
Lutte contre les incendies et feux de brousse	- Sensibilisation des populations - Equipement comités de vigilance et des services techniques (Eaux et Forêts et Sapeurs Pompiers) - Création de pare feu - Réparation des bouches d'incendie non	- Khelcom - Toutes les CR et tous les villages - Tous les villages - Diourbel	Populations	- Etat - Sapeurs pompiers - IREF - Collectivités Locales - Chefs de villages	- Nombre d'incendies et de feux de brousse considérablement diminué	-PAGF2 -Autres partenaires	pm

Objectifs spécifiques	Actions	Localisation	Cibles	Acteurs	Indicateur de Résultat	Partenaires	Coût estimatif (en millier de FCFA)
	fonctionnelles - Installation de bouches d'incendies	- Mbacké et Touba					
Lutte contre les risques d'épidémie	- Sensibilisation des populations lors des grands rassemblements (Magal et autres)	- Touba, Diourbel, Mbacqué, Bambe, Khelcom	Populations	- Etat - Guides religieux - Leaders politiques - OCB - ASC - Collectivités locales -etc.	Les épidémies rares	- ARMD II - PRN - Radios de la place - Autres partenaires	pm
Lutter contre les accidents de circulation	- Création d'un plan de circulation pour les véhicules hippomobiles dans les villes - Mise en place de panneaux de signalisation - Réfection des routes	- Diourbel, Bambe, Mbacqué et Touba	Populations	- Collectivités locales - Services d'ordre - Propriétaires de véhicules hippomobiles - Chauffeurs - Transporteurs - Etc.	- Circulation fluide - Risques d'accident considérablement diminué	- AATR - Banque Mondiale - Autres partenaires	pm
	-Renouvellement	-Diourbel, Bambe, Mbacqué et Touba					

Objectifs spécifiques	Actions	Localisation	Cibles	Acteurs	Indicateur de Résultat	Partenaires	Coût estimatif (en millier de FCFA)
Lutter contre les effondrements de bâtiments	du parc automobile et sensibilisation des conducteurs - Réfection ou démolition de vieilles bâtisses	- Diourbel, Bambey	populations	- Etat - Collectivités locales	- Le nombre d'immeubles ou de bâtiments en ruine considérablement diminué	- Etat - Fondation Droit à la Ville - Autres partenaires	pm